

Eccofor se porte bien et envisage l'avenir avec des projets

Les membres de l'association Eccofor se sont retrouvés à la salle Edgar-Faure, vendredi 28 janvier. L'enjeu était important car la séance ordinaire s'est prolongée par une assemblée extraordinaire pour modifier les statuts.

L'un des temps forts de l'exercice 2020-2021 aura été le déménagement de l'école de production dans la ZAC des Épenottes. Deux jours de portes ouvertes ont permis de découvrir les nouveaux locaux beaucoup plus vastes et fonctionnels. L'effectif des élèves a atteint 22 jeunes avec des taux de réussite aux examens très encourageants. La situation financière de l'association est saine, cela grâce au bénévolat qui reste l'une des valeurs majeures de l'association : 663 heures de cours ont été dispensées par des bénévoles alors que 3 000 heures de travail, notamment pour la finition des travaux d'installation, ont été effectuées par des bénévoles.

Le directeur actuel de l'école de production, Jean-Yves Millot, membre fondateur de l'association, a alors annoncé qu'il passait la main en 2022.

Les modifications des statuts portent sur la définition de l'objet social pour y intégrer la notion d'école de production, l'adresse de l'association et sur le nombre des membres du conseil d'administration dont le plafond passe à 15 : il s'agit aussi d'en faciliter le renouvellement par tiers tous les ans. Pierre Crevoisier a ainsi rejoint le groupe des administrateurs.

L'école de production subira prochainement un audit pour obtenir le label de la Fédération nationale des écoles de production (Fnep) afin d'obtenir un agrément renouvelable tous les quatre ans. La création d'une filière tournée vers l'agriculture reste toujours à l'étude.

**De notre correspondant,
Christophe MARTIN**



Les élèves ont participé à l'assemblée générale avec une "version-école de production" du poème *Liberté* de Paul Éluard. Photo Progrès/C. MARTIN